

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2010



FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Exploitation						
Produits d'exploitation	330 933	316 310	4,6	988 023	936 510	5,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	127 928	126 624	1,0	381 554	370 840	2,9
Marge d'exploitation ⁽²⁾	38,7 %	40,0 %	–	38,6 %	39,6 %	–
Bénéfice d'exploitation	64 008	62 623	2,2	185 940	182 623	1,8
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	–	–	–	–	399 648	–
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	0,3	43 999	(93 645)	–
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	10 740	9 157	17,3	34 379	28 759	19,5
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	110 756	99 873	10,9	226 844	243 672	(6,9)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	119 140	92 718	28,5	374 989	281 544	33,2
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	49 629	32 416	53,1	162 542	86 276	88,4
Situation financière ⁽³⁾						
Total de l'actif	–	–	–	2 660 500	2 670 128	(0,4)
Endettement ⁽⁴⁾	–	–	–	1 019 167	1 064 542	(4,3)
Avoir des actionnaires	–	–	–	369 365	332 122	11,2
Croissance des unités de service	64 241	14 070	–	222 808	127 194	75,2
Données par action ⁽⁵⁾						
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,64	0,64	–	2,63	(5,61)	–
Dilué(e)	0,64	0,64	–	2,62	(5,59)	–
Bénéfice ajusté par action ⁽²⁾						
De base	0,64	0,55	16,4	2,06	1,72	19,8
Dilué	0,64	0,55	16,4	2,05	1,72	19,2

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽³⁾ Au 31 mai 2010 et au 31 août 2009.

⁽⁴⁾ L'endettement correspond au total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations au titre des instruments financiers dérivés.

⁽⁵⁾ Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada, et le rapport de gestion, inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Compagnie et, de ce fait, sa rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen du bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾, de la marge d'exploitation⁽¹⁾, des flux de trésorerie nets⁽¹⁾ et de la croissance des unités de service⁽²⁾. Les réalisations récentes de la Compagnie à l'égard de ces objectifs sont présentées ci-après.

Secteur de la câblodistribution

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « filiale de câblodistribution ») a investi environ 103,6 millions \$ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et auprès de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et offres de services dans le secteur de la câblodistribution

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010, le nombre d'unités de service a augmenté de 222 808 unités, ou 7,7 %, pour atteindre 3 115 046 unités. Étant donné le ralentissement saisonnier habituel de l'activité d'abonnements qui coïncide avec le début des vacances, la fin de la saison télévisuelle et le fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire, Cogeco Câble prévoit une croissance plus faible des unités de service pour le dernier trimestre de l'exercice. En raison de la croissance des unités de service au cours des neuf premiers mois de l'exercice et des prévisions d'une croissance plus faible pour le prochain trimestre, Cogeco Câble s'attend à dépasser ses projections révisées de 200 000 ajouts nets pour l'exercice 2010, ce qui correspond à une croissance d'environ 6,9 % par rapport au 31 août 2009, comme il a été publié le 7 avril 2010. La croissance des unités de service est principalement attribuable au service de Télévision numérique et aux initiatives promotionnelles. Alors que l'augmentation des unités de service générera des produits d'exploitation, des charges d'exploitation et des acquisitions d'immobilisations supplémentaires, la baisse prévue de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien devrait neutraliser ces augmentations. Par conséquent, la direction n'a pas revu les projections financières à cet égard pour l'exercice 2010.

Pour l'exercice 2011, Cogeco Câble prévoit réaliser une croissance des unités de service d'environ 250 000 clients. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre de l'exercice 2010 a enregistré une légère augmentation de 1,3 million \$, ou 1 %, pour atteindre 127,9 millions \$, cependant la marge d'exploitation a diminué de 40 % à 38,7 %. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 10,7 millions \$, ou 2,9 %, pour atteindre 381,6 millions \$, tandis que la marge d'exploitation a diminué, passant de 39,6 % à 38,6 %. La direction maintient sa projection révisée de 512 millions \$ pour le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour l'exercice 2010, selon ce qui a été publié le 12 janvier 2010. Pour l'exercice 2011, la Compagnie prévoit générer un bénéfice d'exploitation avant amortissement de 538 millions \$. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 49,6 millions \$, comparativement à 32,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les flux de trésorerie nets se sont élevés à 162,5 millions \$, comparativement à 86,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. La croissance des flux de trésorerie nets est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte d'une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation⁽³⁾, notamment la réduction des versements d'impôts sur les bénéfices découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, partiellement contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations. Étant donné qu'elle prévoit une augmentation des acquisitions d'immobilisations dans le secteur de la câblodistribution au cours du dernier trimestre de l'exercice 2010, la direction maintient sa projection révisée relative aux flux de trésorerie nets de 140 millions \$ pour l'exercice 2010. COGECO prévoit générer des flux de trésorerie nets de 60 millions \$ pour l'exercice 2011. Pour plus de détails, se reporter aux projections préliminaires de l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2011 ».

Autres

Le sondage mené à l'hiver dans la région de Montréal par BBM Canada au moyen de la technologie d'audimètre portable (« PPM ») a révélé que Rythme FM demeure le premier choix dans ce marché concurrentiel. Le 30 avril 2010, COGECO a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions \$ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 30 juin 2010, COGECO a déposé une demande de transfert auprès du CRTC. La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2011.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

⁽²⁾ Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

⁽³⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de la filiale de Cogeco Câble, Cabovisão –Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão ») dans la péninsule ibérique, a continué de se détériorer en raison de l'environnement concurrentiel difficile et des promotions et des campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ». Conformément aux normes comptables actuelles, la direction considérait que le recul continu du nombre de clients, des produits d'exploitation en monnaie locale et du bénéfice d'exploitation avant amortissement était plus sérieux et persistant qu'il était prévu et qu'il avait entraîné une diminution de la valeur de l'investissement de Cogeco Câble dans sa filiale portugaise. Par conséquent, Cogeco Câble a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. Cogeco Câble a complété ses tests de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 339,2 millions \$ a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs étaient basés sur les projections financières internes et, conséquemment, la direction a fait preuve d'un niveau important de jugement en vue de les estimer. D'importants changements dans les circonstances futures pourraient résulter en d'autres réductions de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie définie, tels que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Cogeco Câble a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur les relations clients de 60,4 millions \$ a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

L'incidence de la réduction de valeur sur les résultats financiers de la Compagnie se détaille comme suit pour le deuxième trimestre de l'exercice 2009 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	339 206
Réduction de valeur des relations clients	60 442
Impôts futurs	(16 018)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes	383 630
Part des actionnaires sans contrôle	(259 679)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	123 951

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	330 933	316 310	4,6	988 023	936 510	5,5
Charges d'exploitation	203 005	189 686	7,0	606 469	565 670	7,2
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	127 928	126 624	1,0	381 554	370 840	2,9
Marge d'exploitation	38,7 %	40,0 %		38,6 %	39,6 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, de 14,6 millions \$, ou 4,6 %, et de 51,5 millions \$, ou 5,5 %, pour atteindre 330,9 millions \$ et 988 millions \$ au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, respectivement. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 13,6 millions \$, ou 4,5 %, pour le troisième trimestre, et de 47 millions \$, ou 5,2 %, pour les neuf premiers mois par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation se sont élevées à 203 millions \$ et à 606,5 millions \$, respectivement, soit des augmentations de 13,3 millions \$, ou 7 %, et de 40,8 millions \$, ou 7,2 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement dans le secteur de la câblodistribution. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a légèrement augmenté de 1,3 million \$, ou 1 %, pour atteindre 127,9 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2010 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 10,7 millions \$, ou 2,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le secteur de la câblodistribution a fourni un apport de 0,7 million \$ à la croissance au cours du trimestre, et de 7,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. La marge d'exploitation de COGECO a diminué, passant de 40 % à 38,7 % au troisième trimestre, et de 39,6 % à 38,6 % pour les neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)					
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	63 920	64 001	(0,1)	195 614	188 217	3,9
Charges financières	16 824	14 362	17,1	48 288	56 168	(14,0)

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de IICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Pour le troisième trimestre de 2010, l'amortissement a totalisé 63,9 millions \$, comparativement à 64 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, l'amortissement s'est chiffré à 195,6 millions \$, comparativement à 188,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. L'augmentation enregistrée pour les neuf premiers mois découle principalement des acquisitions d'immobilisations additionnelles dans le secteur de la câblodistribution résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, les charges financières ont totalisé 16,8 millions \$ et 48,3 millions \$, comparativement à 14,4 millions \$ et à 56,2 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, respectivement. Les charges financières du troisième trimestre de l'exercice considéré comprennent une perte de change du secteur de la câblodistribution de 0,4 million \$, comparativement à un gain de change de 1,7 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges financières du secteur de la câblodistribution tiennent compte d'un gain de change de 0,5 million \$, comparativement à une perte de change de 2,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les gains et les pertes de change sont essentiellement attribuables à la volatilité de la valeur relative de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien, les variations de l'euro ayant une incidence sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et les variations du dollar américain influant principalement sur l'exploitation canadienne, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Le reste de la hausse des charges financières de 0,4 million \$ au troisième trimestre est attribuable à l'échéancier des fluctuations de l'endettement bancaire, et le reste de la baisse des charges financières de 4,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice découle de la réduction des taux d'intérêt et de la diminution de l'endettement (soit le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations découlant des instruments financiers dérivés) par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉDUCTION DES PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX RETENUES D'IMPÔTS ET AUX DROITS DE TIMBRES

La filiale indirecte portugaise de COGECO, Cabovisão, avait constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par Cogeco Câble. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la filiale de câblodistribution d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, la charge d'impôts s'est élevée à 15,3 millions \$, comparativement à 26,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et pour les neuf premiers mois, la charge d'impôts a totalisé 43,8 millions \$, comparativement à 36,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprend, dans le secteur de la câblodistribution, l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). Cette réduction a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. Les charges d'impôts pour le trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 ont subi l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 6,1 millions \$ résultant de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant son acquisition après la réception de rapports de vérification fiscaux provisoires pour ces exercices. Les montants relatifs aux impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent ont en outre subi l'incidence d'une économie d'impôts futurs de 16 millions \$ liée à la réduction de valeur comptabilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2009. Excluant l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario de l'exercice considéré et, pour l'exercice précédent, de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant l'acquisition et l'économie d'impôts reliée à la réduction de valeur, la charge d'impôts se serait élevée à 15,3 millions \$ et à 43,8 millions \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2010, respectivement, comparativement à 20,4 millions \$ et à 46,3 millions \$, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009. Les baisses de la charge d'impôts au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 sont principalement attribuables à la diminution annuelle annoncée des taux

d'imposition fédéral et provinciaux et fédéral en vigueur au Canada, contrebalancée en partie par l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,7 % aux résultats de Cogeco Câble. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevé à 21,1 millions \$ et à 79,6 millions \$ au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010, en raison des résultats favorables affichés dans le secteur de la câblodistribution. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour le troisième trimestre de l'exercice 2009 se chiffrait à 22 millions \$, et la perte attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent se chiffrait à 205 millions \$ en raison de la réduction de valeur comptabilisée dans le secteur de la câblodistribution.

BÉNÉFICE NET

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 10,7 millions \$, ou 0,64 \$ par action, résultat pratiquement identique à celui enregistré pour le trimestre correspondant de 2009. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 44 millions \$, ou 2,63 \$ par action, comparativement à une perte nette de 93,6 millions \$, ou 5,61 \$ par action pour la période correspondante de 2009. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprend la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite ci-dessus. Les bénéfices nets enregistrés dans le secteur de la câblodistribution pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice précédent avaient subi l'incidence favorable d'une réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres chiffrée à 3,5 millions \$. Ils ont aussi subi l'incidence défavorable d'une charge d'impôts hors caisse de 2 millions \$, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle dans les deux cas, résultant de l'utilisation des pertes fiscales de Cabovisão précédant son acquisition après la réception de rapports de vérification fiscaux provisoires pour ces exercices, dont il a déjà été question. La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009 découle de la réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, de 124 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre et dont il est question à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ». Excluant l'incidence des ajustements mentionnés précédemment, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ se serait chiffré à 10,7 millions \$, ou 0,64 \$ par action⁽¹⁾, et à 34,4 millions \$, ou 2,06 \$ par action, pour le trimestre et la période de neuf premiers mois terminés le 31 mai 2010, respectivement. Ces montants représentent des augmentations de 17,3 % et 16,4 %, respectivement, par rapport à un bénéfice net ajusté de 9,2 millions \$, ou 0,55 \$ par action pour le trimestre, et de 19,5 % et 19,8 % par rapport à un bénéfice net ajusté de 28,8 millions \$, ou 1,72 \$ par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. La progression du bénéfice net résulte principalement de la réduction des taux d'imposition des sociétés fédéral et provinciaux du Canada combinée à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement du secteur de la câblodistribution au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 140	92 718	374 989	281 544
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(8 384)	7 155	(148 145)	(37 872)
	110 756	99 873	226 844	243 672
Activités d'investissement⁽²⁾	(69 488)	(58 939)	(212 161)	(192 583)
Activités de financement⁽²⁾	(36 043)	(44 677)	(31 284)	(42 266)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(846)	(1 866)	(1 746)	(538)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 379	(5 609)	(18 347)	8 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	16 732	51 366	39 458	37 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	21 111	45 757	21 111	45 757

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

⁽²⁾ Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 119,1 millions \$, soit une hausse de 28,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable au secteur de la câblodistribution à la suite d'une diminution des versements d'impôts sur les bénéfices découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 8,4 millions \$, principalement en raison de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et d'une diminution des crédettes et charges à payer. Au cours de l'exercice précédent, les rentrées de fonds de 7,2 millions \$ résultaient principalement de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par la diminution des crédettes et charges à payer.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 375 millions \$, soit une hausse de 33,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à une diminution des versements d'impôts sur les bénéfices découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise et à la réduction des charges financières, toutes deux liées au secteur de la câblodistribution. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

sorties de fonds de 148,1 millions \$, principalement en raison d'une diminution des crédateurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinée à une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs, contrebalancées en partie par une hausse des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs. Au cours de l'exercice précédent, les sorties de fonds de 37,9 millions \$ résultaient principalement d'une diminution des crédateurs et charges à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancées en partie par une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, les activités d'investissement, incluant principalement les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, ont totalisé 69,5 millions \$, soit une augmentation de 10,5 millions \$, ou 17,9 %, par rapport à 58,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations les plus importantes sont survenues dans le secteur de la câblodistribution et sont attribuables aux facteurs suivants :

- une augmentation des mises à niveau et de la reconstruction ainsi que des extensions de réseaux dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts et d'étendre les territoires servis à de nouvelles régions;
- une augmentation des immobilisations de soutien attribuable à l'acquisition de nouvelles installations dans le cadre de l'exploitation canadienne;
- des diminutions des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné dans l'exploitation canadienne en raison de l'échéancier des achats d'équipements et, dans l'exploitation européenne, en raison de la dépréciation de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien, qui ont contrebalancé l'augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné dans l'exploitation européenne en vue de soutenir la croissance du nombre de clients du service de Télévision numérique.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré, les activités d'investissement, incluant principalement les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, ont totalisé 212,2 millions \$, soit une augmentation de 19,6 millions \$, ou 10,2 %, par rapport à 192,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants, liés au secteur de la câblodistribution :

- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'augmenter la capacité de la bande passante du réseau DOCSIS en vue de soutenir la croissance du trafic Internet;
- une augmentation des mises à niveau et de la reconstruction ainsi que des extensions de réseaux dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts et d'étendre les territoires servis à de nouvelles régions;
- une augmentation des dépenses liées aux immobilisations de soutien résultant de l'acquisition de nouvelles installations pour l'exploitation canadienne.

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2010, les flux de trésorerie nets se sont élevés à 49,6 millions \$ et à 162,5 millions \$, comparativement à 32,4 millions \$ et à 86,3 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui représente des augmentations de 17,2 millions \$, ou 53,1 %, et de 76,3 millions \$, ou 88,4 %, respectivement. La croissance des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent a été générée principalement par le secteur de la câblodistribution en raison d'une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation notamment la réduction des versements d'impôts sur les bénéfices découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble, partiellement contrebalancées par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations.

Au troisième trimestre de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a affiché une diminution de 29,5 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 49,6 millions \$, contrebalancée en partie par les sorties de fonds de 8,4 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation, par le versement de dividendes totalisant 6,3 millions \$ décrit ci-dessous et par l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 4,4 millions \$. L'endettement a diminué principalement en raison d'un remboursement net de 33,2 millions \$ sur l'emprunt rotatif de Cogeco Câble. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 40,3 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 32,4 millions \$, des rentrées de fonds de 7,2 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 5,6 millions \$, déduction faite du versement de dividendes totalisant 5,3 millions \$ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison des remboursements nets de 56,5 millions \$ sur l'emprunt rotatif de Cogeco Câble, déduction faite d'une augmentation de 17 millions \$ de l'endettement bancaire.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, un dividende de 0,10 \$ l'action a été versé par la Compagnie aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 1,7 million \$, comparativement à un dividende de 0,08 \$ l'action, ou 1,3 million \$, à la période correspondante de l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 4,6 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 6,3 millions \$, comparativement à un montant de 3,9 millions \$ donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 5,3 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 10,1 millions \$ principalement en raison de flux de trésorerie nets de 162,5 millions \$ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 18,3 millions \$, contrebalancés en partie par les sorties des fonds de 148,1 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et du versement de dividendes totalisant 18,8 millions \$ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison de remboursements nets totalisant 61,2 millions \$ sur les crédits à terme de la Compagnie, y compris les remboursements nets de 54,7 millions \$ effectués par la filiale de câblodistribution, partiellement contrebalancés par une augmentation de 54,1 millions \$ de l'endettement bancaire. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 28 millions \$ en raison des flux de trésorerie nets de 86,3 millions \$, contrebalancés en partie par les sorties de fonds de 37,9 millions \$ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation, du versement de dividendes totalisant 15,8 millions \$ décrit ci-dessous et de l'augmentation de 8,3 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'endettement avait diminué grâce au remboursement, dans le secteur de la câblodistribution, des billets garantis de premier rang de série A et de l'instrument financier dérivé connexe, pour un total de 238,7 millions \$, et aux remboursements nets totalisant 79,5 millions \$ sur l'emprunt rotatif de Cogeco Câble, déduction faite de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B, pour un produit net d'environ 255 millions \$, et de l'augmentation de 45,1 millions \$ de l'endettement bancaire.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, des dividendes trimestriels de 0,10 \$ l'action ont été versés par la Compagnie aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 5 millions \$, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,08 \$ l'action, ou 4 millions \$, à la période correspondante de l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 13,8 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, donnant lieu

à des paiements de dividendes consolidés de 18,8 millions \$, comparativement à un montant de 11,8 millions \$ donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 15,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Au 31 mai 2010, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 176,6 millions \$, comparativement à 245,8 millions \$ au 31 août 2009. La diminution de ce déficit est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte de la diminution des crédateurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinée à une diminution de la tranche à court terme de la dette à long terme liée au nouveau crédit à terme renouvelable décrit à la rubrique « Situation financière ». Le fonds de roulement déficitaire a été davantage par une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir. Ces améliorations ont été en partie contrebalancées par les augmentations de la tranche à court terme des passifs d'impôts futurs et de l'endettement bancaire ainsi que par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Dans le cours normal de ses activités, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la filiale de câblodistribution paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédateurs et charges à payer, qui sont payés après que les produits aient été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Compagnie d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2010, Cogeco Câble avait utilisé 161,7 millions \$ de son crédit à terme de 862,5 millions \$ pour une disponibilité restante de 700,8 millions \$, et la Compagnie avait utilisé 4,9 millions \$ de son crédit à terme de 50 millions \$, pour une disponibilité restante de 45,1 millions \$.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation du conseil d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2009, les soldes des postes « immobilisations », « écart d'acquisition », « débiteurs », « crédateurs et charges à payer », « produits reportés et perçus d'avance », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « impôts sur les bénéfices à payer », « actifs d'impôts futurs », « passifs d'impôts futurs », « endettement bancaire », « dette à long terme », « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « part des actionnaires sans contrôle » ont subi des variations importantes.

La diminution de 33,2 millions \$ des immobilisations est attribuable au secteur de la câblodistribution et s'explique principalement par le fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations dont il a été fait mention précédemment, déduction faite de l'amortissement pour les neuf premiers mois de l'exercice. La diminution de 10,4 millions \$ de l'écart d'acquisition est attribuable au fléchissement de la valeur de l'euro par rapport au dollar canadien dans le secteur de la câblodistribution. L'augmentation de 7,9 millions \$ des débiteurs est attribuable à l'augmentation des produits d'exploitation et à l'échéancier des paiements reçus des clients. La diminution de 80,3 millions \$ des crédateurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs dans le secteur de la câblodistribution. L'augmentation de 8,5 millions \$ de la tranche à court terme des produits reportés et perçus d'avance est principalement attribuable à la facturation anticipée liée à la filiale de services de communications de données de Cogeco Câble pour des services qui seront fournis au cours des prochains mois. Les augmentations de 36,2 millions \$ des impôts sur les bénéfices à recevoir, de 15,7 millions \$ des actifs d'impôts futurs et de 58 millions \$ de la tranche à court terme des passifs d'impôts futurs découlent essentiellement des modifications à la structure d'entreprise de Cogeco Câble. La diminution de 40,3 millions \$ des impôts sur les bénéfices à payer provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfices effectués au premier semestre de l'exercice 2010 et relatifs à l'exercice 2009. L'augmentation de 54,1 millions \$ de l'endettement bancaire ainsi que les diminutions de 108,2 millions \$ de la dette à long terme et de 18,3 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinées aux fluctuations des taux de change. L'augmentation de 61 millions \$ de la part des actionnaires sans contrôle découle de l'amélioration des résultats d'exploitation de la filiale de câblodistribution pour l'exercice considéré.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 30 juin 2010 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 959 338	121 347
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	62 782	
Options pouvant être levées	62 782	

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2009, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2009, à l'exception de ce qui suit.

Le 4 mars 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (2,8 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

En juillet 2010, la Compagnie a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par une importante banque canadienne, qui agira dorénavant à titre de mandataire du syndicat bancaire. Ce nouveau crédit à terme renouvelable remplacera le crédit à terme de 50 millions \$ de la Compagnie venant à échéance le 14 décembre 2011. Le crédit à terme renouvelable de d'un montant maximal de 100 millions \$ comprend une limite de 7,5 millions \$ au titre de la marge de crédit d'exploitation et peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance trois ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Ce crédit à terme renouvelable est garanti par tous les actifs de COGECO inc. et de ses filiales, à l'exception du capital-actions de Cogeco Câble inc., et garanti par ses filiales. En vertu des modalités de la convention de crédit, la Compagnie doit respecter certaines clauses restrictives, y compris les exigences de maintien de certains ratios financiers. Le crédit à

terme renouvelable porte intérêt à des taux fondés, au gré de la Compagnie, sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains plus les frais, et des commissions d'engagement sont payables sur la portion inutilisée.

En juillet 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble, a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable de 750 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par deux importantes banques canadiennes, lequel sera effectif le 12 juillet 2010, sujet aux conditions usuelles, et remplacera le crédit à terme de 862,5 millions \$ de Cogeco Câble venant à échéance le 28 juillet 2011. Ce nouveau crédit à terme renouvelable peut être augmenté jusqu'à 1 milliard \$, sous réserve de la participation des prêteurs. Le crédit à terme renouvelable est disponible en dollars canadiens ou américains ainsi qu'en euros, et comprend une marge de crédit d'exploitation de 25 millions \$ disponible en dollars canadiens ou américains. Le crédit à terme renouvelable peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance quatre ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable nécessite des commissions d'engagement et les taux d'intérêt sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus les frais d'estampillage. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble et de certaines de ses filiales et prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, des obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les modalités de ces crédits prévoient des restrictions à l'égard de l'exploitation et des activités de Cogeco Câble. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 7 juillet 2010, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,10 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 4 août 2010 aux actionnaires inscrits en date du 21 juillet 2010. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a une déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2009, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme; elle était de 95,8 millions € au 31 mai 2010. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 0,6 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle.

Au cours de l'exercice précédent, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1^{er} octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont diminué de 9,8 millions \$ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 3,2 millions \$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 2,3 millions \$ des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle.

L'investissement net de Cogeco Câble dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, Cogeco Câble a réalisé une perte de change de 13,4 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat étendu déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 9,1 millions \$. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2010 s'établissait à 1,2838 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,3472 \$ et à 1,4703 par rapport à un euro, respectivement, comparativement à 1,6126 \$ et à 1,5951 par rapport à un euro, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne dans le secteur de la câblodistribution pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010 :

Neuf mois terminés le 31 mai 2010 <i>(en milliers de dollars)</i>	Données présentées	Incidence du taux de change
	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	145 588	14 559
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	24 511	2 451

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai 2010	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		31 mai	
		2010	2009	2010	2009	2010	2009
Unités de service ⁽²⁾	3 115 046	64 241	14 070	222 808	127 194	-	-
Clients du service de Câble de base	1 132 748	900	(13 547)	8 463	(22 702)	-	-
Clients du service IHV	710 562	12 320	1 519	51 896	18 849	64,6	59,7
Clients du service de Télévision numérique ⁽²⁾	689 781	30 167	18 320	88 630	101 823	61,6	50,8
Clients du service de Téléphonie	581 955	20 854	7 778	73 819	29 224	55,1	47,2

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

⁽²⁾ Le nombre de clients du service de Télévision numérique du secteur de la câblodistribution de l'exploitation européenne pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2009 a été retraité afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée par l'exploitation canadienne. Ce retraitement a donné lieu à une augmentation du nombre des ajouts nets de clients au service de Télévision numérique et des unités de service de 33 869 pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois se sont élevés à 64 241 unités de service et à 222 808 unités de service, respectivement, comparativement à 14 070 unités et à 127 194 unités aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les ajouts nets de 36 561 unités de service de l'exploitation canadienne pour le trimestre et de 147 007 unités pour les neuf premiers mois ont été plus élevés par rapport aux 27 175 unités et aux 140 215 unités pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, et continuent de générer une croissance des unités de service malgré des signes précurseurs de l'arrivée à maturité de certains de ses services. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 402 clients pour le trimestre, comparativement à des pertes nettes de 2 153 clients au troisième trimestre de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 9 267, comparativement à 8 635 à l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base au cours des neuf premiers mois de l'exercice sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 16 244 clients comparativement à 13 324 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 6 527 clients pour le trimestre, comparativement à 5 939 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 59 091 clients et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 35 101 clients, comparativement à 48 636 clients et à 35 966 clients, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Les ajouts nets pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 13 388 clients pour le trimestre et à 43 548 clients pour les neuf premiers mois, comparativement à 10 065 clients et à 46 978 clients pour le trimestre et les neuf mois de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché et à l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »).

Les ajouts nets au cours du troisième trimestre de l'exercice 2010 révèlent une reprise de la croissance de la clientèle au sein de l'exploitation européenne de la filiale de câblodistribution, et la base de clients du service de Câble de base a commencé à se stabiliser, Cogeco Câble ayant tiré parti des stratégies de fidélisation et d'acquisition de la clientèle lancées à la fin de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle causée par des conditions concurrentielles difficiles au Portugal et par la conjoncture économique en Europe, lesquelles ont persisté tout au long de l'exercice précédent. Au troisième trimestre de l'exercice 2010, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 498 clients comparativement à une perte de 11 394 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les pertes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 804 clients, comparativement à 31 337 clients à l'exercice 2009. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 5 793 clients et de 16 795 clients pour le trimestre et les neuf premiers mois, respectivement, comparativement à des diminutions de 4 420 clients et de 17 117 clients au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2009. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 16 779 clients pour le troisième trimestre et de 45 082 clients pour la période de neuf mois terminés le 31 mai 2010, comparativement à une croissance de 8 255 clients et de 54 845 clients pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 4 610 clients pour le trimestre et de 14 728 clients pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, comparativement à une perte de 5 546 clients et de 19 412 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation	2010	2009 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)		(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	319 291	305 672	4,5	957 053	910 030	5,2
Charges d'exploitation	192 591	179 721	7,2	576 115	537 027	7,3
Honoraires de gestion – COGECO inc.	–	–	–	9 019	9 019	–
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	126 700	125 951	0,6	371 919	363 984	2,2
Marge d'exploitation	39,7 %	41,2 %		38,9 %	40,0 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2010 ont augmenté de 13,6 millions \$, ou 4,5 %, pour atteindre 319,3 millions \$, et les produits d'exploitation des neuf premiers mois se sont chiffrés à 957,1 millions \$, soit une augmentation de 47 millions \$, ou 5,2 %, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Stimulés par la croissance du nombre d'unités de service, la mise en place de la facturation à l'usage d'IHV, les hausses tarifaires entrées en vigueur à la fin de l'exercice 2009 et les produits liés au nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (le « FAPL »), les produits d'exploitation au Canada ont augmenté de 27,6 millions \$, ou 11,1 %, au troisième trimestre pour atteindre 275,7 millions \$. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation se sont élevés à 811,5 millions \$, en hausse de 82,3 millions \$, ou 11,3 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les produits d'exploitation en Europe ont diminué de 14 millions \$, ou 24,2 %, et de 35,3 millions \$, ou 19,5 %, respectivement, pour s'établir à 43,6 millions \$ pour le trimestre et à 145,6 millions \$ pour la période de neuf mois, en raison du nombre inférieur de clients du service de Câble de base par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du second semestre de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle, et du recul de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne exprimés en monnaie locale pour le troisième trimestre se sont établis à 32,4 millions €, soit une diminution de 3,3 millions €, ou 9,3 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois, les produits d'exploitation se sont établis à 98,9 millions €, soit une diminution de 14,6 millions €, ou 12,8 %, comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2009.

Charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 12,9 millions \$ et de 39,1 millions \$ pour atteindre 192,6 millions \$ et 576,1 millions \$, soit des hausses de 7,2 % et de 7,3 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, respectivement.

Au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010, les charges d'exploitation de l'exploitation canadienne, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 18,2 millions \$, ou 13,3 %, pour atteindre 155,3 millions \$. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc. se sont chiffrées à 455 millions \$, soit une augmentation de 45,3 millions \$, ou 11,1 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD, aux initiatives supplémentaires de marketing et à un nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau FAPL.

Quant à l'exploitation européenne, les charges d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010 ont respectivement diminué de 5,3 millions \$, ou 12,5 %, pour s'établir à 37,3 millions \$, et de 6,2 millions \$, ou 4,9 %, pour s'établir à 121,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont diminué en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé des augmentations des charges d'exploitation attribuables aux coûts associés aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes, abstraction faite de l'incidence des mesures de réduction des coûts mises en œuvre. Les charges d'exploitation en Europe exprimées en monnaie locale pour le troisième trimestre se sont établies à 27,7 millions €, soit une augmentation de 1,3 million €, ou 4,7 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation se sont établies à 82,4 millions €, soit une augmentation de 2,6 millions €, ou 3,3 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre de l'exercice 2010 a connu une légère augmentation de 0,6 % pour atteindre 126,7 millions \$ et a augmenté de 7,9 millions \$, ou 2,2 %, pour s'établir à 371,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. La marge d'exploitation du troisième trimestre de Cogeco Câble a diminué de 41,2 % à 39,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et elle a diminué de 40 % à 38,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comparativement à l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exploitation canadienne s'est accru de 9,4 millions \$, ou 8,4 %, pour atteindre 120,4 millions \$ au troisième trimestre, et de 37 millions \$, ou 11,9 %, pour atteindre 347,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été

supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble de l'exploitation canadienne a diminué pour s'établir à 43,7 % au troisième trimestre comparativement à 44,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et s'est chiffrée à 42,8 % pour les neuf premiers mois, comparativement à 42,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. La diminution de la marge d'exploitation au troisième trimestre découle du lancement de nouveaux services générant de plus faibles marges, de la migration des clients du service de Télévision analogique vers le service de Télévision numérique et des produits d'exploitation provenant du nouveau FAPL, qui ne génère pas de bénéfice d'exploitation avant amortissement.

Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 6,3 millions \$, par rapport à 14,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 8,6 millions \$, ou 57,7 %, principalement en raison du fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 29,1 millions \$, ou 54,2 %, pour s'établir à 24,5 millions \$. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 14,5 % au troisième trimestre, comparativement à 25,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et elle a diminué pour s'établir à 16,8 % au cours des neuf premiers mois, comparativement à 29,6 % pour la période correspondante de l'exercice 2009. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 4,7 millions € au troisième trimestre, comparativement à 9,3 millions € au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 16,5 millions € au cours des neuf premiers mois, comparativement à 33,7 millions € au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, soit une diminution de 49,4 % et de 51 %, respectivement.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2011

Données consolidées

	Projections préliminaires Exercice 2011	Projections révisées 12 janvier 2010 ⁽¹⁾ Exercice 2010
	\$	\$
<i>(en millions de dollars, sauf les ajouts nets de clients et la marge d'exploitation)</i>		
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 380	1 325
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	538	512
Charges financières	70	69
Impôts exigibles sur les bénéfices	65	(40)
Bénéfice net	45	45
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	341	341
Flux de trésorerie nets	60	140

Secteur de la câblodistribution

Pour l'exercice 2011, Cogeco Câble prévoit obtenir des produits d'exploitation de 1 340 millions \$, ce qui représente une augmentation de 50 millions \$, ou 3,9 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010 publiées le 12 janvier 2010. Les projections préliminaires tiennent compte du contexte économique mondial actuel. Au Canada, Cogeco Câble dessert certaines régions du sud de l'Ontario où l'industrie manufacturière automobile est une activité économique importante. Le ralentissement économique prononcé qui a touché l'industrie automobile au cours des dernières années devrait continuer à avoir une incidence défavorable sur le niveau d'activité économique, notamment sur les dépenses de consommation liées aux biens et aux services au sein de ces collectivités. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide dans une conjoncture économique difficile prolongée. Ces projections préliminaires tiennent également compte de l'environnement concurrentiel au Portugal et, au Canada, du déploiement de nouvelles technologies telles que fibre optique jusqu'au domicile, fibre optique jusqu'au nœud et télévision sur IP par les fournisseurs de services de télécommunications titulaires.

Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de la croissance des unités de service, laquelle découle d'initiatives de marketing ciblées visant à améliorer le taux de pénétration du marché pour les services de Télévision numérique, d'IHV et de Téléphonie. Par ailleurs, le service de Télévision numérique devrait continuer de profiter du fort intérêt soutenu à l'égard de l'offre croissante de services HD de Cogeco Câble. Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne bénéficieront également de l'incidence de la hausse de tarifs entrée en vigueur en juin 2010 en Ontario et au Québec, chiffrée en moyenne à 2 \$ par client du service de Câble de base. La stratégie de Cogeco Câble comprend des stratégies de marketing constantes et efficaces, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle de qualité supérieure de façon continue, lorsqu'ils sont combinés, permettent d'accroître et de fidéliser la clientèle du service de Câble de base de l'exploitation canadienne. Alors que la pénétration des services d'IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique s'améliorera, la nouvelle demande pour ces produits devrait ralentir, montrant des signes précurseurs de maturité.

Le nombre de clients de l'exploitation européenne devrait continuer d'augmenter; les stratégies d'acquisition et de fidélisation mises en œuvre au deuxième semestre de l'exercice 2009 devraient en effet donner lieu à des ajouts nets de clients pour tous les services. Les difficultés économiques auxquelles est confronté le marché européen en général et l'environnement concurrentiel transitoire qui a accablé l'industrie des télécommunications au Portugal au cours des deux dernières années commencent à s'estomper, ce qui devrait donner lieu à une hausse des produits d'exploitation en monnaie locale au cours de l'exercice 2011. Toutefois, le climat économique devrait demeurer difficile à court terme, et la volatilité prévue de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice à venir devrait contrebalancer l'incidence favorable sur les produits d'exploitation libellés en euros. Pour l'exercice 2010, le taux de change prévu était d'environ 1,55 \$ l'euro, tandis que pour l'exercice 2011, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,35 \$ l'euro.

Compte tenu de l'augmentation des charges d'exploitation liée à la desserte d'unités de service additionnelles, de l'inflation et de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la poursuite des initiatives de marketing et des stratégies de fidélisation lancées au Portugal au second semestre de l'exercice 2009, les charges d'exploitation consolidées devraient croître d'environ 25 millions \$, ou 3,2 %, pour l'exercice 2011 par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010.

Pour l'exercice 2011, Cogeco Câble prévoit que le bénéfice d'exploitation avant amortissement se chiffrera à 530 millions \$, ce qui représente une augmentation de 25 millions \$, ou 5 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2010 publiées le 12 janvier 2010. La marge d'exploitation devrait atteindre environ 39,6 % pour l'exercice 2011, comparativement aux projections révisées de 39,1 % pour l'exercice 2010, reflétant une croissance des produits d'exploitation qui devrait surpasser la hausse des charges d'exploitation.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées connaîtra une légère augmentation de 2 millions \$ au cours de l'exercice 2011, principalement en raison des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées liées aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours de l'exercice 2011 ainsi que de l'annualisation de celles de l'exercice 2010. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation devraient financer les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, chiffrées à 340 millions \$, essentiellement le même montant que celui des projections révisées pour l'exercice 2010. Les acquisitions d'immobilisations prévues pour l'exercice 2011 sont principalement liées à l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, aux dépenses au titre de l'infrastructure graduelle visant l'amélioration de produits, au déploiement de nouvelles technologies, à l'extension des réseaux afin d'élargir les territoires existants, ainsi qu'aux dépenses en immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et d'augmenter les exigences relatives aux installations.

Au cours de l'exercice 2011, les flux de trésorerie nets devraient diminuer pour s'établir à 55 millions \$. Cette diminution d'environ 80 millions \$ par rapport aux projections révisées de 135 millions \$ pour l'exercice 2010 est principalement attribuable aux versements d'impôts sur les bénéfices prévus pour l'exercice 2011, chiffrés à environ 65 millions \$, comparativement à un recouvrement d'impôts prévu d'environ 40 millions \$ pour l'exercice 2010 en raison des modifications apportées à la structure d'entreprise. L'écart de 105 millions \$ des impôts sur les bénéfices ayant une incidence sur la trésorerie d'un exercice à l'autre sera contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire l'endettement et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de Cogeco Câble. Les charges financières demeureront essentiellement au même niveau, à 70 millions \$, puisque la diminution prévue de l'endettement sera contrebalancée par une légère augmentation du coût de la dette de Cogeco Câble reflétant les conditions actuelles du marché et les coûts supplémentaires liés au nouveau crédit à terme renouvelable susmentionné à la rubrique « Situation financière ». Par conséquent, le bénéfice net devrait se chiffrer à environ 120 millions \$, comparativement aux projections révisées de 125 millions \$ pour l'exercice 2010. Le bénéfice net prévu pour l'exercice 2010 comprend un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions \$ lié à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de ce montant, le bénéfice net prévu de 120 millions \$ pour l'exercice 2011 représente une augmentation de 25 millions \$ par rapport au bénéfice net ajusté prévu de 95 millions \$ pour l'exercice 2010.

	Projections préliminaires Exercice 2011	Projections révisées au 12 janvier 2010 ⁽¹⁾ Exercice 2010
<i>(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)</i>	\$	\$
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 340	1 290
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	530	505
Marge d'exploitation	39,6 %	39,1 %
Amortissement	275	273
Charges financières	70	69
Impôts sur les bénéfices exigibles	65	(40)
Bénéfice net	120	125
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	340	341
Flux de trésorerie nets	55	135
Projections relatives aux ajouts nets de clients		
Unités de service ⁽¹⁾	250 000	200 000

⁽¹⁾ Les projections relatives aux ajouts nets de clients pour l'exercice 2010 ont été révisées le 7 avril 2010.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de COGECO est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 31 mai 2010, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Compagnie au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2009.

Le CRTC a publié récemment sa politique réglementaire de radiodiffusion portant sur une approche par groupe à l'attribution de licences aux services de télévision privée. Cette politique prévoit l'établissement d'un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale de négocier avec les entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») par câble et par satellite la valeur de la distribution de leur signal (« VDS »). Le régime de VDS établirait également un nouveau droit pour les stations privées de télévision locale qui optent pour la négociation de la VDS d'empêcher la distribution de leur signal et d'exiger le retrait sur les autres signaux distribués par les EDR des émissions pour lesquelles elles détiennent les droits de diffusion exclusifs. Ce régime de VDS, qui pourrait donner lieu à diverses formes de compensation, notamment une compensation monétaire, dépend toutefois de l'émission d'une décision juridique favorable par la Cour d'appel fédérale. Le CRTC envisage également l'offre d'un forfait distinct de signaux de télévision locale et régionale sans frais afin de faciliter la transition à la télédiffusion numérique terrestre fixée pour le 31 août 2011. Comme l'issue finale de ces procédures est incertaine, la Compagnie n'est pas en mesure présentement d'évaluer l'incidence potentielle du régime de VDS.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport annuel de 2009.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a eu pour effet d'éliminer le report des frais de lancement de nouvelles chaînes, lesquels sont maintenant comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les produits d'exploitation générés par l'activité de rebranchement. Par conséquent, la Compagnie a ajusté les bénéfices non répartis d'ouverture rétroactivement et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. Le tableau suivant montre l'incidence de l'adoption de ce chapitre sur les états financiers consolidés de la Compagnie :

État consolidé des résultats

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 31 mai 2009 \$	Neuf mois terminés le 31 mai 2009 \$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges d'exploitation	2 780	9 931
Amortissement des charges reportées	(3 653)	(10 285)
Charge d'impôts futurs	187	23
Part des actionnaires sans contrôle	462	218
Bénéfice net	224	113

Bilans consolidés

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	31 août 2009 \$	1 ^{er} septembre 2008 \$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges reportées	(34 551)	(32 405)
Passifs d'impôts futurs	(10 229)	(9 624)
Part des actionnaires sans contrôle	(16 428)	(15 376)
Bénéfices non répartis	(7 894)	(7 405)

PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par les exposés-sondages publiés par la suite, soit en avril 2008, en mars 2009 et en octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Compagnie prévoit que les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qu'elle présentera conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en œuvre des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en œuvre comprend trois principales phases qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activités :

Phase	Domaines d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS.	Complété
		Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles.	Complété
		Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS.	
	Général	Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	En cours – sera complété durant l'exercice 2010
Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires.			
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS.	Sera complété durant l'exercice 2010
		Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	
	Général	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	En cours – sera complété pour l'exercice 2011
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	Sera complété durant l'exercice 2010
		Informers les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété pour l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS.	Sera complété durant l'exercice 2011
		Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	
Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS.			
Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise.			
Général	Préparer des états financiers conformes aux IFRS.	Sera complété pour l'exercice 2012	
	Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion	
Général	Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Compagnie.		

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi par la Compagnie, et celle-ci prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration. Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel de 2009.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de COGECO à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	110 756	99 873	226 844	243 672
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation	8 384	(7 155)	148 145	37 872
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 140	92 718	374 989	281 544

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	119 140	92 718	374 989	281 544
Acquisitions d'immobilisations	(66 963)	(56 664)	(204 239)	(184 534)
Augmentation des charges reportées	(2 548)	(2 476)	(8 067)	(8 311)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 13 c)	–	(1 162)	(141)	(2 423)
Flux de trésorerie nets	49 629	32 416	162 542	86 276

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation	64 008	62 623	185 940	182 623
Amortissement	63 920	64 001	195 614	188 217
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	127 928	126 624	381 554	370 840
Produits d'exploitation	330 933	316 310	988 023	936 510
Marge d'exploitation	38,7 %	40,0 %	38,6 %	39,6 %

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Les mesures financières non définies par les PCGR mentionnées ci-dessus se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010 \$ (non vérifié)	2009 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)	2010 \$ (non vérifié)	2009 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)
<i>(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)</i>				
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	43 999	(93 645)
Ajustements :				
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes et de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	-	123 951
Ajustements d'impôts, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle :				
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle	-	-	(9 620)	-
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	-	(3 531)	-	(3 531)
Utilisation de pertes fiscales précédant l'acquisition	-	1 984	-	1 984
Bénéfice net ajusté	10 740	9 157	34 379	28 759
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 730 336	16 702 474	16 724 720	16 696 901
Effet de dilution des options d'achat d'actions	9 300	3 947	10 969	11 432
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	71 862	56 449	66 480	50 030
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 811 498	16 762 870	16 802 169	16 758 363
Bénéfice par action ajusté				
De base	0,64	0,55	2,06	1,72
Dilué	0,64	0,55	2,05	1,72

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 7 juillet 2010. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

Cogeco inc.
Montréal (Québec)
Le 8 juillet 2010

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)**

Trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	31 mai		28 février		30 novembre		31 août	
	2010	2009 ⁽¹⁾	2010	2009 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽¹⁾	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾⁽²⁾
Produits d'exploitation	330 933	316 310	329 087	311 825	328 003	308 375	316 284	292 873
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽³⁾	127 928	126 624	124 363	123 505	129 263	120 711	144 654	117 557
Marge d'exploitation ⁽³⁾	38,7 %	40,0 %	37,8 %	39,6 %	39,4 %	39,1 %	45,7 %	40,1 %
Bénéfice d'exploitation	64 008	62 623	58 370	60 171	63 562	59 829	76 244	58 664
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	–	–	–	(399 648)	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	10 511	(115 210)	22 748	10 861	14 631	9 332
Bénéfice net ajusté ⁽³⁾	10 740	9 157	10 511	8 741	13 128	10 861	7 647	9 332
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	110 756	99 873	117 498	117 322	(1 410)	26 477	177 032	141 590
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽³⁾	119 140	92 718	120 331	97 193	135 518	91 633	108 744	95 507
Flux de trésorerie nets ⁽³⁾	49 629	32 416	45 782	32 089	67 131	21 771	14 742	20 981
Bénéfice (perte) par action ⁽⁴⁾								
De base	0,64	0,64	0,63	(6,90)	1,36	0,65	0,87	0,56
Dilué(e)	0,64	0,64	0,63	(6,88)	1,35	0,65	0,87	0,56
Bénéfice par action ajusté ⁽³⁾⁽⁴⁾								
De base	0,64	0,55	0,63	0,52	0,79	0,65	0,46	0,56
Dilué	0,64	0,55	0,63	0,52	0,78	0,65	0,46	0,56

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

⁽²⁾ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

⁽³⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

⁽⁴⁾ Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au second semestre de l'exercice, en raison de la baisse de l'activité d'abonnements qui coïncide avec le début des vacances, de la fin de la saison télévisuelle et du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. En outre, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée, étant donné que le montant maximal payable à COGECO aux termes de la convention de gestion est habituellement atteint au deuxième trimestre de l'exercice. Dans le cadre de la convention de gestion entre Cogeco Câble et COGECO, Cogeco Câble verse à COGECO des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant annuel maximal, lequel est ajusté chaque année afin de tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada. Pour l'exercice considéré, le montant maximal a été établi à 9 millions \$ et il a été versé au premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2009, le montant maximal de 9 millions \$ a été atteint au deuxième trimestre. Il n'y a donc eu aucun paiement de frais de gestion au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2009.

Statistiques sur les clients du secteur de la câblodistribution
(non vérifié)

	31 mai 2010	31 août 2009
Foyers câblés		
Ontario	1 063 542	1 049 818
Québec	524 023	515 327
Canada	1 587 565	1 565 145
Portugal ⁽¹⁾	905 307	905 129
Total	2 492 872	2 470 274
Foyers branchés⁽²⁾		
Ontario	679 849	658 690
Québec	297 015	285 944
Canada	976 864	944 634
Portugal	267 851	269 022
Total	1 244 715	1 213 656
Unités de service		
Ontario	1 576 838	1 483 324
Québec	730 032	676 539
Canada	2 306 870	2 159 863
Portugal	808 176	732 375
Total	3 115 046	2 892 238
Clients du service de Câble de base		
Ontario	601 746	597 651
Québec	272 326	267 154
Canada	874 072	864 805
Portugal	258 676	259 480
Total	1 132 748	1 124 285
Clients des services Internet haute vitesse		
Ontario	397 238	374 906
Québec	152 915	140 146
Canada	550 153	515 052
Portugal	160 409	143 614
Total	710 562	658 666
Clients des services de Télévision numérique		
Ontario	355 955	326 227
Québec	185 991	172 171
Canada	541 946	498 398
Portugal	147 835	102 753
Total	689 781	601 151
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	221 899	184 540
Québec	118 800	97 068
Canada	340 699	281 608
Portugal	241 256	226 528
Total	581 955	508 136

⁽¹⁾ Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

⁽²⁾ Incluent les clients du service de Câble de base et des services IHV et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés à d'autres services de câblodistribution.

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
Produits d'exploitation	330 933	316 310	988 023	936 510
Charges d'exploitation	203 005	189 686	606 469	565 670
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	127 928	126 624	381 554	370 840
Amortissement (note 3)	63 920	64 001	195 614	188 217
Bénéfice d'exploitation	64 008	62 623	185 940	182 623
Charges financières (note 4)	16 824	14 362	48 288	56 168
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	—	(10 930)	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	—	399 648
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	47 184	59 191	137 652	(262 263)
Impôts sur les bénéfices (note 7)	15 334	26 521	14 041	36 380
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	—	(18)	48
Part des actionnaires sans contrôle	21 110	21 966	79 630	(205 046)
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	43 999	(93 645)
Bénéfice (perte) par action (note 8)				
De base	0,64	0,64	2,63	(5,61)
Dilué(e)	0,64	0,64	2,62	(5,59)

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	43 999	(93 645)
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de la charge d'impôt de 622 000 \$ et de l'économie d'impôt de 1 852 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 2 802 000 \$ et 531 000 \$ (économie d'impôt de 3 847 000 \$ et 11 000 \$ et part des actionnaires sans contrôle de 22 173 000 \$ et 1 566 000 \$ en 2009)	1 338	(10 584)	(253)	(742)
Reclassement au bénéfice net des pertes réalisées (gains réalisés) sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de l'économie d'impôt de 230 000 \$ et 1 316 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 1 002 000 \$ et 5 733 000 \$ (économie d'impôt de 4 615 000 \$ et charge d'impôt de 746 000 \$ et part des actionnaires sans contrôle de 20 104 000 \$ et 3 037 000 \$ en 2009)	478	9 595	2 736	(1 460)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 17 159 000 \$ et 33 128 000 \$ (8 925 000 \$ et 7 528 000 \$ en 2009)	(8 190)	(4 260)	(15 811)	3 596
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 11 479 000 \$ et 24 052 000 \$ (7 709 000 \$ et 1 033 000 \$ en 2009)	5 479	3 680	11 479	(494)
	(895)	(1 569)	(1 849)	900
Résultat étendu	9 845	9 135	42 150	(92 745)

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(non vérifiés)

	Neuf mois terminés les 31 mai	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2009
	\$	\$
	(retraité, voir note 1)	
Solde au début, tel que présenté	211 922	295 808
Modifications de conventions comptables (note 1)	(7 894)	(7 405)
Solde au début retraité	204 028	288 403
Bénéfice net (perte nette)	43 999	(93 645)
Excédent du prix payé pour l'acquisition des actions subalternes à droit de vote sur la valeur attribuée aux unités d'actions incitatives à l'émission	(430)	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(553)	(442)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(4 467)	(3 576)
Solde à la fin	242 577	190 740

COGECO INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13 b))	21 111	39 458
Débiteurs	73 947	66 076
Impôts sur les bénéfices à recevoir	41 458	5 228
Charges payées d'avance	15 512	14 805
Actifs d'impôts futurs	5 148	4 275
	157 176	129 842
Placements	739	739
Immobilisations	1 272 561	1 305 769
Charges reportées	22 720	24 062
Actifs incorporels (note 9)	1 044 192	1 047 774
Écart d'acquisition (note 9)	143 270	153 695
Instruments financiers dérivés	992	4 236
Actifs d'impôts futurs	18 850	4 011
	2 660 500	2 670 128
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	54 489	416
Créditeurs et charges à payer	174 993	255 281
Impôts sur les bénéfices à payer	1 032	41 358
Produits reportés et perçus d'avance	42 332	33 877
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 10)	2 904	44 706
Passifs d'impôts futurs	58 012	—
	333 762	375 638
Dette à long terme (note 10)	952 849	1 019 258
Instrument financier dérivé	1 560	2 168
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 450	12 900
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	9 884	10 453
Passifs d'impôts futurs	236 722	234 710
	1 547 227	1 655 127
Part des actionnaires sans contrôle	743 908	682 879
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	119 527	119 159
Surplus d'apport	2 782	2 607
Bénéfices non répartis	242 577	204 028
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 12)	4 479	6 328
	369 365	332 122
	2 660 500	2 670 128

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité, voir note 1)		(retraité, voir note 1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	43 999	(93 645)
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	63 920	64 001	195 614	188 217
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	772	634	2 314	1 985
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres (note 5)	—	(10 930)	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (note 6)	—	—	—	399 648
Impôts futurs	21 264	8 015	49 900	589
Part des actionnaires sans contrôle	21 110	21 966	79 630	(205 046)
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	—	(18)	48
Gain de change sur la dette à long terme non couverte	—	(2 376)	—	(2 376)
Rémunération à base d'actions	450	396	2 014	1 260
Pertes sur disposition et radiation d'immobilisations	2 443	29	2 505	233
Autres	(1 559)	279	(969)	1 561
	119 140	92 718	374 989	281 544
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13 a))	(8 384)	7 155	(148 145)	(37 872)
	110 756	99 873	226 844	243 672
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 13 c))	(66 963)	(56 664)	(204 239)	(184 534)
Augmentation des charges reportées	(2 548)	(2 476)	(8 067)	(8 311)
Autres	23	201	145	262
	(69 488)	(58 939)	(212 161)	(192 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de l'endettement bancaire	4 444	16 986	54 073	45 104
Diminution nette du crédit à terme	(33 150)	(56 515)	(61 220)	(86 464)
Émission de dette à long terme, déductions faites des escomptes et des coûts de transaction	—	—	—	254 771
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(821)	(801)	(2 907)	(241 428)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	—	936	353	957
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	—	—	(1 049)	(325)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(187)	(147)	(553)	(442)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 479)	(1 192)	(4 467)	(3 576)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	—	—	283	964
Acquisition par une filiale des actionnaires sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	(264)	—	(2 008)	—
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	(4 586)	(3 944)	(13 789)	(11 827)
	(36 043)	(44 677)	(31 284)	(42 266)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	(846)	(1 866)	(1 746)	(538)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 379	(5 609)	(18 347)	8 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	16 732	51 366	39 458	37 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	21 111	45 757	21 111	45 757

La note 13 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 31 mai 2010 et au 31 août 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2010 et 2009.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de lancement de nouveaux services qui sont maintenant comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les revenus générés par l'activité de rebranchement. En conséquence, la Compagnie a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Compagnie :

États consolidés des résultats

	Trois mois terminés le 31 mai 2009	Neuf mois terminés le 31 mai 2009
Augmentation (diminution)	\$	\$
Charges d'exploitation	2 780	9 931
Amortissement des charges reportées	(3 653)	(10 285)
Charge d'impôts futurs	187	23
Part des actionnaires sans contrôle	462	218
Bénéfice net	224	113

Bilans consolidés

	31 août 2009	1 ^{er} septembre 2008
Augmentation (diminution)	\$	\$
Charges reportées	(34 551)	(32 405)
Passifs d'impôts futurs	(10 229)	(9 624)
Part des actionnaires sans contrôle	(16 428)	(15 376)
Bénéfices non répartis	(7 894)	(7 405)

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle**

Les activités de la Compagnie sont divisées en deux secteurs d'exploitation : le secteur de la câblodistribution et le secteur autre. Le secteur de la câblodistribution inclut les activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications, alors que le secteur autre inclut les activités de la radiodiffusion et du siège social, et les éliminations. Les activités du secteur de la câblodistribution sont menées au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Trois mois terminés les 31 mai	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	319 291	305 672	11 642	10 638	330 933	316 310
Charges d'exploitation	192 591	179 721	10 414	9 965	203 005	189 686
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	126 700	125 951	1 228	673	127 928	126 624
Amortissement	63 771	63 865	149	136	63 920	64 001
Bénéfice d'exploitation	62 929	62 086	1 079	537	64 008	62 623
Charges financières	16 684	14 206	140	156	16 824	14 362
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	(10 930)	—	—	—	(10 930)
Impôts sur les bénéfices	15 060	26 357	274	164	15 334	26 521
Part des actionnaires sans contrôle	21 110	21 966	—	—	21 110	21 966
Bénéfice net	10 075	10 487	665	217	10 740	10 704
Actif total ⁽¹⁾	2 611 111	2 630 912	49 389	39 216	2 660 500	2 670 128
Immobilisations ⁽¹⁾	1 268 919	1 302 238	3 642	3 531	1 272 561	1 305 769
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 018 852	1 022 434	25 340	25 340	1 044 192	1 047 774
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	143 270	153 695	—	—	143 270	153 695
Acquisition d'immobilisations ⁽²⁾	66 749	57 663	214	163	66 963	57 826

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009.

⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Neuf mois terminés les 31 mai	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	957 053	910 030	30 970	26 480	988 023	936 510
Charges d'exploitation	585 134	546 046	21 335	19 624	606 469	565 670
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	371 919	363 984	9 635	6 856	381 554	370 840
Amortissement	195 175	187 809	439	408	195 614	188 217
Bénéfice d'exploitation	176 744	176 175	9 196	6 448	185 940	182 623
Charges financières	47 858	55 588	430	580	48 288	56 168
Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres	—	(10 930)	—	—	—	(10 930)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	—	399 648	—	—	—	399 648
Impôts sur les bénéfices	11 246	34 795	2 795	1 585	14 041	36 380
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	(18)	48	—	—	(18)	48
Part des actionnaires sans contrôle	79 630	(205 046)	—	—	79 630	(205 046)
Bénéfice net (perte nette)	38 028	(97 928)	5 971	4 283	43 999	(93 645)
Actif total ⁽¹⁾	2 611 111	2 630 912	49 389	39 216	2 660 500	2 670 128
Immobilisations ⁽¹⁾	1 268 919	1 302 238	3 642	3 531	1 272 561	1 305 769
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 018 852	1 022 434	25 340	25 340	1 044 192	1 047 774
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	143 270	153 695	—	—	143 270	153 695
Acquisitions d'immobilisations ⁽²⁾	203 830	186 611	550	346	204 380	186 957

⁽¹⁾ Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009.⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle (suite)**

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques basées sur la localisation des clients :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation				
Canada	287 317	258 739	842 435	755 635
Europe	43 616	57 571	145 588	180 875
	330 933	316 310	988 023	936 510
			31 mai 2010	31 août 2009
			\$	\$
Immobilisations				
Canada			1 048 232	1 015 298
Europe			224 329	290 471
			1 272 561	1 305 769
Actifs incorporels				
Canada			1 044 192	1 047 774
Europe			—	—
			1 044 192	1 047 774
Écart d'acquisition				
Canada			116 243	116 243
Europe			27 027	37 452
			143 270	153 695

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations	60 027	60 163	183 845	171 219
Charges reportées	2 699	2 645	8 187	7 872
Actifs incorporels	1 194	1 193	3 582	9 126
	63 920	64 001	195 614	188 217

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***4. Charges financières**

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 588	15 300	47 277	52 599
Pertes (gains) de change	409	(1 687)	(470)	2 716
Amortissement des coûts de transaction reportés	408	408	1 222	1 222
Autres	419	341	259	(369)
	16 824	14 362	48 288	56 168

5. Réduction des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres

La filiale de câblodistribution portugaise de la Compagnie, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), a constaté des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbres relatifs aux exercices antérieurs à son acquisition par la filiale de la Compagnie. À la date d'acquisition, le montant cumulé correspondait à la meilleure estimation de la direction en fonction de l'information disponible. La direction revoit périodiquement ses estimations afin de tenir compte des paiements effectués relativement à ces passifs éventuels ainsi que de toute nouvelle information disponible qui permettrait à la filiale de la Compagnie d'améliorer ses estimations antérieures. Au troisième trimestre de l'exercice 2009, Cabovisão a reçu un rapport préliminaire des autorités fiscales portugaises concernant certains des éléments figurant dans les passifs éventuels. Par conséquent, la direction a revu son estimation des passifs éventuels afin de refléter les nouveaux renseignements présentés dans ce rapport préliminaire et a déterminé qu'une réduction de 7 millions €, équivalant à 10,9 millions \$, du montant précédemment comptabilisé était nécessaire au 31 mai 2009 afin de refléter la meilleure estimation de la direction.

6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	—	—	—	339 206
Réduction de valeur des actifs incorporels	—	—	—	60 442
	—	—	—	399 648

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009, la position concurrentielle de Cabovisão dans la péninsule ibérique a continué de se détériorer en raison des conditions de concurrence difficiles ainsi que de promotions et de campagnes publicitaires importantes et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Conformément aux normes comptables actuelles, la direction a considéré que le recul continu de la clientèle, des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement en monnaie locale était plus importante et persistant que ce qui était prévu et qu'il a donné lieu à une diminution de la valeur de l'investissement de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a procédé à un test de dépréciation de l'écart d'acquisition et de tous les actifs à long terme au 28 février 2009.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels (suite)**

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation, dans laquelle l'écart d'acquisition est inclus, à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La réduction de valeur est calculée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La filiale de la Compagnie a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 28 février 2009. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur de 339,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie prévus. Les flux de trésorerie prévus sont basés sur des projections financières internes et conséquemment, un niveau important de jugement de la direction est nécessaire pour les estimer. Un changement important dans les circonstances pourrait résulter en une autre réduction de valeur de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels à durée de vie utile définie, telles que les relations clients, doivent être soumis au test de dépréciation en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés prévus qui résulteront de l'actif ou du groupe d'actifs. La réduction de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur sa juste valeur. La filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a complété le test de dépréciation sur les relations clients au 28 février 2009 et a conclu que la valeur comptable des relations clients excédait la juste valeur. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a comptabilisé une réduction de valeur de 60,4 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2009.

Au 31 août 2009, la filiale de la Compagnie a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et déterminé qu'il n'existait aucune diminution de valeur supplémentaire.

7. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	(5 930)	18 506 (retraité)	(35 859)	35 791 (retraité)
Futurs	21 264	8 015	49 900	589
	15 334	26 521	14 041	36 380

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Impôts sur les bénéfices (suite)**

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	47 184	59 191	137 652	(262 263)
Taux d'imposition de base combiné	31,47 %	32,49 %	31,45 %	32,49 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	14 848	19 231	43 295	(85 220)
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(1 894)	(38)	(7 563)	(918)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur	—	—	(29 782)	—
Diminution des impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition	—	—	—	89 890
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	—	6 142	4 432	6 142
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	289	238	595	512
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	2 177	1 127	4 301	25 155
Autres	(86)	(179)	(1 237)	819
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	15 334	26 521	(14 041)	36 380

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Bénéfice (perte) par action**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Bénéfice net (perte nette)	10 740	10 704	43 999	(93 645)
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 730 336	16 702 474	16 724 720	16 696 901
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	9 300	—	10 969	—
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	71 862	56 449	66 480	50 030
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 811 498	16 758 293	16 802 169	16 746 931
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,64	0,64	2,63	(5,61)
Dilué(e)	0,64	0,64	2,62	(5,59)

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2010 et 2009, 32 782 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e), étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. De plus, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2009, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 3 947 et 11 432.

9. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Relations clients	29 300	32 882
Licences de radiodiffusion	25 120	25 120
Droits de clients	989 772	989 772
	1 044 192	1 047 774
Écart d'acquisition	143 270	153 695
	1 187 462	1 201 469

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Licences de radiodiffusion	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2009	32 882	25 120	989 772	1 047 774
Amortissement	(3 582)	—	—	(3 582)
Solde au 31 mai 2010	29 300	25 120	989 772	1 044 192

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2009	153 695
Constatation de pertes fiscales antérieures à l'acquisition	(4 432)
Écart de change	(5 993)
Solde au 31 mai 2010	143 270

Le 25 novembre 2009, la filiale de Cogeco Câble inc., Cabovisão, a reçu l'approbation à sa requête pour le maintien des pertes fiscales pour les exercices précédant le début de l'exercice fiscal 2006. En conséquence, la constatation de ces pertes antérieures à l'acquisition au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 a réduit l'écart d'acquisition d'approximativement 4,4 millions \$.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***10. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt %	31 mai 2010 \$	31 août 2009 \$
Compagnie mère				
Crédit à terme	2011	2,68 ⁽¹⁾	2 952	9 382
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	2013	9,29	76	91
Filiales				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 78 413 625 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	100 447	122 674
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	22 220	27 142
Emprunt rotatif – nul € (40 000 000 € au 31 août 2009)	2011	—	—	62 792
Billets garantis de premier rang Série B	2011	7,73	174 685	174 530
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 \$ US	2015	7,00 ⁽³⁾	196 968	206 606
Série B	2018	7,60	54 601	54 576
Débetures garanties de premier rang Série 1	2014	5,95	297 229	296 860
Débeture non garantie de premier rang	2018	5,94	99 801	99 786
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,93	6 755	9 496
Autres	—	—	19	29
			955 753	1 063 964
Moins portion à court terme			2 904	44 706
			952 849	1 019 258

⁽¹⁾ Taux d'intérêt sur la dette au 31 mai 2010, incluant les frais d'estampillage.

⁽²⁾ Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

⁽³⁾ Les conventions d'échange de devises de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité**

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	12	12
14 959 338 actions subalternes à droit de vote (14 942 470 au 31 août 2009)	121 347	120 994
	121 359	121 006
71 862 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (56 449 au 31 août 2009)	(1 832)	(1 847)
	119 527	119 159

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2009	14 942 470	120 994
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	16 868	353
Solde au 31 mai 2010	14 959 338	121 347

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2009	56 449	1 847
Actions subalternes à droit de vote acquises	41 571	1 049
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(26 158)	(1 064)
Solde au 31 mai 2010	71 862	1 832

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. Capital-actions (suite)

Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre à ses employés, un régime d'achat d'actions, lequel a été modifié en date du 1^{er} janvier 2010. Le nouveau régime est offert à tous les employés, jusqu'à un maximum de 7% de leur salaire de base annuel et la Compagnie contribue à hauteur de 25% des contributions des employés. Les cotisations sont faites mensuellement et les actions des employés sont achetées sur le marché boursier. La filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., offre le même plan à ses employés et ceux de ses filiales.

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc., offre également, à certains dirigeants, un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des neuf premiers mois de 2010 et 2009. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 66 174 options d'achat d'actions (138 381 en 2009) comportant un prix d'exercice de 31,82 \$ à 38,86 \$ (31,90 \$ à 34,46 \$ en 2009) dont 33 266 options d'achat d'actions (29 711 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Une charge de rémunération de 218 000 \$ et 774 000 \$ (310 000 \$ et 585 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2010 était de 8,11 \$ (7,70 \$ en 2009) par option. La juste valeur moyenne pondérée a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
	%	%
Taux de dividende prévu	1,49	1,40
Volatilité prévue	29	29
Taux d'intérêt sans risque	2,67	4,22
Durée prévue en années	4,8	4,0

Au 31 mai 2010, la Compagnie avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 62 782 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 20,95 \$ à 37,50 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 19 octobre 2011.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie, les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	79 650
Levées	(16 868)
En circulation au 31 mai 2010	62 782
Pouvant être levées au 31 mai 2010	62 782

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions (suite)**

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de Cogeco Câble inc., les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	716 745
Octroyées	66 174
Levées	(10 364)
Échues / Annulées	(23 892)
En circulation au 31 mai 2010	748 663
Pouvant être levées au 31 mai 2010	520 083

La Compagnie offre également un régime d'unités d'actions incitatives (les « unités d'actions incitatives ») à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a mis sur pied un régime similaire pour ses hauts dirigeants et employés désignés. Au cours des neuf premiers mois de 2010, la Compagnie a octroyé 41 571 unités d'actions incitatives (17 702 en 2009) et Cogeco Câble inc. a octroyé 63 666 unités d'actions incitatives, desquelles 9 981 unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Compagnie et sa filiale ont fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 41 571 et 62 436 actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour des contreparties en espèces totalisant 1 049 000 \$ (325 000 \$ en 2009) et 2 008 000 \$, respectivement, et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Les fiducies, considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, sont consolidées aux états financiers de la Compagnie et la valeur des actions acquises est présentée à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives en diminution du capital-actions ou de la part des actionnaires sans contrôle. Une charge de rémunération de 338 000 \$ et 840 000 \$ (133 000 \$ et 371 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010 relativement à ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Compagnie, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	56 449
Octroyées	41 571
Distribuées	(26 158)
En circulation au 31 mai 2010	71 862

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. Capital-actions (suite)**

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Câble inc., les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	—
Octroyées	63 666
Échues / Annulées	(1 230)
En circulation au 31 mai 2010	62 436

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées (les « régimes d'unités ») qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des neuf premiers mois de 2010, 6 987 et 4 422 (11 113 et 6 282 en 2009) unités d'actions différées ont été attribuées aux participants relativement aux régimes d'unités d'actions différées. Une économie sur la charge de rémunération de 106 000 \$ et une charge de rémunération de 400 000 \$ (une économie de 47 000 \$ et une charge de 304 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2010 au titre du passif découlant de ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Compagnie, les unités d'actions différées suivantes ont été attribuées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	17 244
Attribuées	6 987
Équivalents de dividendes	224
En circulation au 31 mai 2010	24 455

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Câble inc., les unités d'actions différées suivantes ont été attribuées et sont en circulation au 31 mai 2010 :

En circulation au 31 août 2009	10 000
Attribuées	4 422
Distribuées	(2 181)
Équivalents de dividendes	132
En circulation au 31 mai 2010	12 373

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***12. Autres éléments du résultat étendu cumulé**

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2009	7 634	(1 306)	6 328
Autres éléments du résultat étendu	(4 332)	2 483	(1 849)
Solde au 31 mai 2010	3 302	1 177	4 479

13. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	1 793	475	(9 887)	(19)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(5 671)	(1 468)	(36 670)	(7 990)
Charges payées d'avance	(437)	(2 200)	(1 732)	(2 026)
Créditeurs et charges à payer	(3 780)	(5 732)	(67 700)	(34 730)
Impôts sur les bénéfices à payer	(914)	16 437	(40 189)	6 852
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	625	(357)	8 033	41
	(8 384)	7 155	(148 145)	(37 872)

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. États des flux de trésorerie (suite)**

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Trésorerie	21 111	23 760
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	—	15 698
	21 111	39 458

⁽¹⁾ Au 31 août 2009, un dépôt à terme de 10 000 000 €, 0,67%, venant à échéance le 14 septembre 2009.

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	—	1 162	141	2 423
Charges financières versées	20 702	22 518	52 541	56 488
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	(196)	3 168	41 000	36 563

14. Avantage sociaux futurs

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	874	767	2 614	2 261
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 200	1 093	3 438	2 919
	2 074	1 860	6 052	5 180

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux**

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2010, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2010, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients	78 902	75 044
Provision pour créances douteuses	(12 088)	(17 261)
	66 814	57 783
Autres débiteurs	7 133	8 293
	73 947	66 076

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme compte clients échus.

	31 mai 2010	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	47 220	43 136
Comptes clients nets échus	19 594	14 647
	66 814	57 783

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2010, le montant disponible en vertu des crédits à terme de la Compagnie s'établissait à 745,8 millions \$.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	54 489	—	—	—	—	—	54 489
Créditeurs et charges à payer	174 993	—	—	—	—	—	174 993
Dettes à long terme ⁽¹⁾	33 559	89 413	178 000	—	300 000	353 265	954 237
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(198 265)	(198 265)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition ⁽²⁾	1 361	3 339	2 324	915	41	—	7 980
	264 402	92 752	180 324	915	300 041	356 875	1 195 309

⁽¹⁾ Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

⁽²⁾ Incluant les intérêts.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****31 mai 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***15. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts en vigueur des dettes existantes en date du 31 mai 2010 et de leurs échéances respectives :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	14 195	56 425	44 123	41 845	37 382	52 879	246 849
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	4 443	16 930	14 614	14 614	14 614	15 832	81 047
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(3 801)	(14 852)	(13 879)	(13 879)	(13 879)	(15 035)	(75 325)
	14 837	58 503	44 858	42 580	38 117	53 676	252 571

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2010, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme. Cependant, le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08 %, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme est d'approximativement nulle en fonction de la dette existante au 31 mai 2010 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1^{er} octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des crédettes libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevaient à 4 321 000 \$ US (5 555 000 \$ US au 31 août 2009), tandis que les crédettes libellés en dollars américains s'élevaient à 3 169 000 \$ US (14 997 000 \$ US au 31 août 2009). Au 31 mai 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 783 000 € (endettement bancaire de 299 000 € au 31 août 2009), tandis que les crédettes libellés en euros s'élevaient à 9 000 € (26 000 € au 31 août 2009). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,2 million \$.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble inc. dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2010, l'investissement net s'élevait à 172 798 000 € (183 220 000 € au 31 août 2009), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 95 772 000 € (135 772 000 € au 31 août 2009). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2010 s'établissait à 1,2838 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,3 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 3,2 millions \$.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôt et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	31 mai 2010		31 août 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	955 753	1 030 337	1 063 964	1 126 449

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 mai 2010 et 31 août 2009, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	31 mai 2010	31 août 2009
		(retraité)
Endettement net ⁽¹⁾ / Avoir des actionnaires	2,7	3,1
Endettement net ⁽¹⁾ / Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	1,9	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾ / Charges financières ⁽²⁾	8,4	7,3

⁽¹⁾ L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

⁽²⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour la période des douze derniers mois terminée le 31 mai 2010 et le 31 août 2009.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

16. Garanties

Le 4 mars 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a émis une lettre de crédit d'un montant de 2,2 millions € pour garantir le paiement par Cabovisão de retenues à la source pour l'exercice 2005 évaluées par les autorités fiscales portugaises, lesquelles sont actuellement contestées par Cabovisão. Même si les montants en capital faisant l'objet du litige sont entièrement comptabilisés par sa filiale Cabovisão, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., pourrait être tenue de payer les montants exigés à la suite du jugement définitif, jusqu'à concurrence d'un montant total de 2,2 millions € (2,8 millions \$), advenant le cas où Cabovisão ne serait pas en mesure de payer ces montants.

17. Événements subséquents

a) Acquisition d'entreprise

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions \$ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande de transfert auprès du CRTC. La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2011.

b) Nouvelles facilités de crédit

Le 7 juillet 2010, la Compagnie a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par une importante banque canadienne, qui agira dorénavant à titre de mandataire du syndicat bancaire. Ce nouveau crédit à terme renouvelable remplacera le crédit à terme de 50 millions \$ de la Compagnie venant à échéance le 14 décembre 2011. Le crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions \$ comprend une limite de 7,5 millions \$ au titre de la marge de crédit d'exploitation et peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance trois ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Ce crédit à terme renouvelable est garanti par tous les actifs de la Compagnie et de ses filiales, à l'exception du capital-actions de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., et garanti par ses filiales. En vertu des modalités de la convention de crédit, la Compagnie doit respecter certaines clauses restrictives, y compris les exigences de maintien de certains ratios financiers. Le crédit à terme renouvelable porte intérêt à des taux fondés, au gré de la Compagnie, sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains plus les frais, et des commissions d'engagement sont payables sur la portion inutilisée.

Le 7 juillet 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a obtenu un nouveau crédit à terme renouvelable de 750 millions \$ auprès d'un groupe d'institutions financières dirigé par deux importantes banques canadiennes, lequel sera effectif le 12 juillet 2010, sujet aux conditions usuelles, et remplacera le crédit à terme de 862,5 millions \$ de Cogeco Câble inc. venant à échéance le 28 juillet 2011. Ce nouveau crédit à terme renouvelable peut être augmenté jusqu'à un milliard de dollars, sous réserve de la participation des prêteurs. Le crédit à terme renouvelable est disponible en dollars canadiens ou américains ainsi qu'en euros, et comprend une marge de crédit d'exploitation de 25 millions \$ disponible en dollars canadiens ou américains. Le crédit à terme renouvelable peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance quatre ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable nécessite des commissions d'engagement et les taux d'intérêt sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euro ou en dollar américain, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus les frais d'estampillage. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble inc. et de certaines de ses filiales et prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, des obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les modalités de ces crédits prévoient des restrictions à l'égard de l'exploitation et des activités de Cogeco Câble inc. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours.